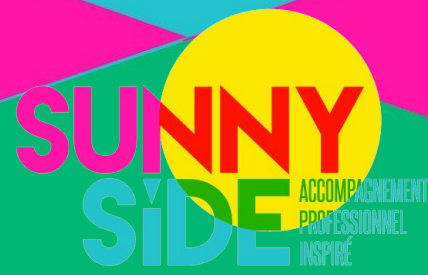


LA FORMATION ENTREPRENEUR·E INSPIRÉ·E



Notre démarche

L'entrepreneuriat est depuis toujours dans l'ADN de Sunny Side et **nous avons la conviction que créer sa propre activité est un puissant vecteur d'alignement professionnel.**

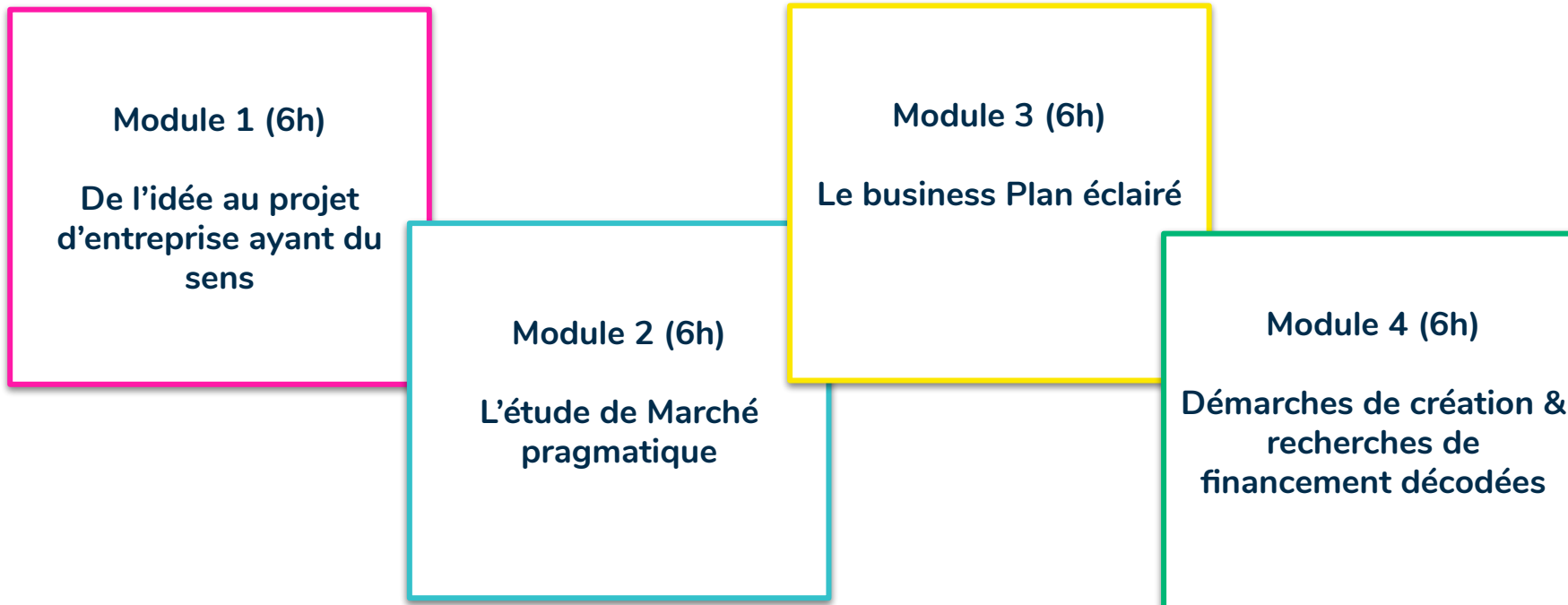
La Formation Entrepreneur·e Inspiré·e (FEI) s'inscrit dans la phase "Action" de [notre programme d'Accompagnement Professionnel Inspiré \(A P I\)](#). Elle peut être suivie indépendamment ou en complément de la phase "Exploration" (Bilan de compétences professionnels, RDV Inspirationnels). La FEI donne dans tous les cas accès aux événements mensuels du *Cercle des Possibles* et à l'ensemble des membres de la communauté conviviale et bienveillante de Sunny Side.

Chez Sunny Side, nos consultant·e·s et formateur·rices·s sont tous eux-mêmes entrepreneur·e·s et ça change tout !

Nous avons conçu pour vous la formation que nous aurions nous-mêmes rêvé suivre avant de nous lancer ! A la fois concrète, efficace et accessible, **la FEI est le juste mix d'apports théoriques, d'échanges et de pratique pour vous mener vers la concrétisation de votre projet.**

Le programme de la FEI

La Formation Entrepreneur·e Inspiré·e (FEI) se compose de **24 h de formation collective** réparties en 4 journées consécutives consacrées à la démarche entrepreneuriale et dispensées par des entrepreneur·e-s expert·e-s qui partagent avec vous la théorie mais aussi leur expérience et bonnes pratiques.



Le programme de la FEI

Module 1 (6h) De l'idée au projet d'entreprise ayant du sens	Module 2 (6h) L'étude de Marché pragmatique	Module 3 (6h) Le business Plan éclairé	Module 4 (6h) Démarches de création & recherches de financement décodés
Construire un projet qui a du sens : Qu'est-ce qui est important pour vous ? Test des intérêts professionnels et debriefing. Comment intégrer vos priorités dans votre projet ?	Mix Marketing, Business Model, SWOT... Qu'est-ce que c'est ? Comment s'approprier ces outils ?	Comprendre l'intérêt d'un business plan Faire des hypothèses de Chiffre d'Affaires	Un statut juridique pour votre projet, quel impact (comptable, social, fiscal, etc) pour vous et pour votre future entreprise ?
L'adéquation Personne/Projet : compétences, ressources, contraintes, votre projet est-il fait pour vous ?	Connaître son Marché avant de se lancer : - clients - concurrents - étude de la zone de chalandise	Compte de résultat, plan de financement, seuil de rentabilité, plan de trésorerie, de quoi parle-t-on ?	Recherche de financement, faire le tour de la question Et après ? Sécuriser la concrétisation de votre projet

En pratique

La Formation Entrepreneur·e Inspiré·e (FEI) est proposée par notre organisme au **tarif forfaitaire de 1 200 € HT (1 440 € TTC)** pour un parcours de 24h en collectif.

Les groupes sont composés de 10 personnes maximum afin de permettre des échanges et une interactivité de qualité. Les sessions sont organisées chaque mois. Dates consultables sur notre site à <http://www.sunnysideapi.com/formation-entrepreneur-inspire/>

La FEI est **éligible aux dispositifs de financement** tels que le CPF, le Pôle Emploi ou l'employeur. N'hésitez pas à nous solliciter pour initier vos démarches administratives.

Les modules de formation collective se déroulent à **Paris 11eme, 2 rue du Dahomey**.

Pour obtenir des renseignements ou un devis, n'hésitez pas à nous contacter à contact@sunnysideapi.com ou au 01 84 16 71 77.